

communiqué

comptes de la Ville de Lausanne l'exercice 2016 boucle à l'équilibre

Les comptes 2016 de la Ville de Lausanne présentent un léger bénéfice de CHF 0.2 million, très proche de ce que prévoyait le budget (excédent de CHF 0.3 million dans la version initiale du budget - déficit de CHF 0.8 million en incluant les crédits supplémentaires). Conforme aux attentes, ce résultat 2016 équilibré s'explique par une bonne maîtrise des charges. Ces dernières s'affichent en légère hausse de 0.5% par rapport aux comptes 2015 (charges apurées), mais en recul de 1.5% par rapport au budget 2016. Les recettes fiscales progressent par rapport à l'exercice 2015 (+2.6%). Elles s'inscrivent par contre en retrait par rapport au budget 2016 (-1.4%).

Le résultat 2016 se place dans la lignée des comptes équilibrés de la législature précédente (hors recapitalisation de la caisse de pensions - CPCL). La Municipalité de Lausanne constate donc que les efforts déployés en matière de gouvernance financière, de maîtrise des charges et de gestion prudente portent leurs fruits. A titre illustratif, et dans la même veine prudente, la Municipalité a décidé en 2016 d'attribuer à un fonds de réserve pour fluctuation de valeurs l'entier de la plusvalue de CHF 19.2 millions réalisée sur les titres de Romande Energie Holding. Par ailleurs, la Municipalité a provisionné CHF 2 millions en 2016 pour les futures rénovations des bâtiments scolaires.

niveau d'investissements élevé

En 2016, le niveau atteint par l'autofinancement a permis d'assumer sans recours à l'emprunt les investissements nets, qui se sont montés à CHF 113.1 millions (investissements bruts : 131.3 millions). Parmi les postes les plus importants, Lausanne a investi CHF 40.8 millions pour les réseaux de fluides (eau, gaz, électricité), ainsi que pour les travaux de voirie et les parcs publics, CHF 12.1 millions, dans le cadre du projet Métamorphose, pour le centre de football et stade de la Tuilière ainsi que pour la route de Romanel.

La rénovation et l'aménagement des bâtiments scolaires ont bénéficié en 2016 de CHF 10.9 millions. La renaturation du lac de Sauvabelin a reçu CHF 1.7 million, la maison de quartier du Désert CHF 1.4 million et le centre d'aviron de Vidy CHF 1.2 million.

une politique volontariste pour aborder l'avenir

La dette nette de la Ville de Lausanne a reculé de CHF 15 millions en 2016, à 2'000 millions. Forte de ce constat, la Municipalité réaffirme ici son objectif de stabilisation de la dette durant la législature 2016-2021.

Au vu des très importants investissements attendus (infrastructures sportives notamment), cette stabilisation passera inévitablement par des efforts soutenus pour dégager une forte marge d'autofinancement. C'est le sens du nouveau plan structurel d'amélioration financière lancé en ce début d'année par la Municipalité et qui déploiera progressivement ses effets dès 2018.

.

La Municipalité de Lausanne aborde ainsi l'avenir avec prudence mais également avec confiance. Elle est décidée à assurer un équilibre entre les ambitions et les responsabilités de ville-centre qui sont celles de la Ville de Lausanne et une nécessaire maîtrise des finances publiques.

La Municipalité de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire :

- Grégoire Junod, syndic, 021 315 22 00
- Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 00
- Emmanuel Bourquin, chef du service des finances, 021 315 42 10

Lausanne, le 10 avril 2017